



COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ISLETTES DU VENDREDI 13 OCTOBRE 2017

L'an deux mil dix-sept, le 13 Octobre à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Mr José DOMINGUEZ, Maire

Présents : M. AUBRY M. - Mme LEBRUN D. - M. DOMINGUEZ D. – Mme CONTRERAS F. - Mme DE ANTONIO S. – M. DELINOTTE J.C. - M. DEVAUX E. - Mme PECHEUX A - Mme PIRES A -Mme PRUVOST D. - M. GOULET S.

Excusés : M. BAILLON- M. HURLAIN M.

Absent : M. MANGAS I.

ORDRE DU JOUR

- 1- Présentation des projets à venir par l'Association des amis du Verre d'Argonne.
- 2- Projet d'extension d'activités de R.V.A.
- 3- Classement du Chemin de la tannerie en voie communale.
- 4- Gestion du personnel.
- 5- Mandat au Maire pour engager un débat avec les maires de la vallée dans la perspective de créer une commune nouvelle.
- 6- Demande de subvention.
- 7- Question diverses.

Mme PECHEUX Aurore est désignée secrétaire de séance.

1 - Présentation des Amis du Verre d'Argonne

146 adhérents - plus de 1000 visiteurs par an - 7000 € de budget annuel.

Deux projets majeurs à venir :

- Mémoire de verre en Argonne.
- Circuit « sur les traces du verre en Argonne ».

En perspective également des cours de vitrail en partenariat avec un intervenant extérieur.

2- Avis du Conseil Municipal sur le projet d'extension d'activité de R.V.A.

Rappel concernant l'enquête publique.

Lecture de la lettre transmise au commissaire enquêteur concernant les craintes et les questionnements au sujet de l'impact sur l'eau, les nuisances sonores et olfactives, le trafic routier et les conséquences sanitaires pour le voisinage.

Mme LEBRUN demande que soient diffusés les résultats concrets des relevés réalisés sur les capteurs, afin de pouvoir pointer les pics de nuisances.

Concernant le projet d'extension de l'activité de R.V.A., le Conseil Municipal se prononce défavorablement :

NON : 6 Abstention : 1 OUI : 5

3 - Classement du Chemin de la tannerie dans la voirie communale

Après rappel des travaux de réfection réalisés sur le Chemin, le Conseil Municipal se prononce favorablement :

NON : 1 Abstention : 1 OUI : 10

4 - Gestion du personnel :

Suite à l'avancement au grade d'agent administratif principal de Mme GAVART, le Conseil Municipal doit se prononcer sur le ratio à 100% :

NON : 0 Abstention : 0 OUI : 12

5 - Ouverture du débat pour l'éventuelle création d'une commune nouvelle

La perspective de créer une commune nouvelle rassemblant des communes de la Vallée de la Biesme permettrait de donner plus de poids à nos communes au niveau de l'intercommunalité : 5 communes - 1200 habitants.

NON : 0

Abstention : 1

OUI : 11

6 - Demande de subvention

Demande de subvention de l'école Saint-Charles de Sainte-Ménéhould pour aider au financement d'un voyage scolaire pour 2 enfants de la commune.

Au regard de la situation de l'école des Islettes manquant d'effectifs et au regard du fait qu'il s'agit d'une école privée, le Conseil Municipal se prononce défavorablement (Mme PIRES, étant concernée, ne prend pas part au vote) :

NON : 9

Abstention : 1

OUI : 1

Au regard de la situation délicate de l'école des Islettes qui risque de nouveau une fermeture de classe, due à la baisse des effectifs, Mme PECHEUX demande que soit prise une délibération concernant les demande de subvention pour des enfants des Islettes scolarisés ailleurs.

Le Conseil Municipal se prononce défavorablement quant à l'attribution de subvention, à l'avenir, pour des enfants des Islettes scolarisés dans d'autres écoles que celle des Islettes, exception faite pour les enfants qui nécessitent un enseignement spécialisé (C.L.I.S., I.M.E.,...) non dispensé aux Islettes.

NON : 10

Abstention : 0

OUI : 2

7 - Questions diverses

- La Boucame : les dépôts sauvages ont été retirés et les poursuites, de ce fait, stoppées.
- Vente de la grange Chemin du Roy au prix fixé par les Domaines, soit 10.000€.

- Dans le cadre d'une conférence à Saint-Malo sur Louis Maufrais, prêt des panneaux à l'université de la ville. Il faut réfléchir à ce que nous en ferons à leur retour.
- L'école et les parents d'élèves demandent le retrait du Dépose-minute devant l'école. Depuis quelques temps, ce couloir de circulation est barré aux heures d'entrée et de sortie de l'école mais d'autres problèmes de stationnement apparaissent. Il faut engager une réflexion globale avant de faire quoique ce soit. La Mairie est en attente d'un courrier argumenté.
- Projet d'installation dans la commune d'une boîte à livres en partenariat avec la Bibliothèque la Vallée de la Biesme.

La séance est levée à 21 h15.

La secrétaire de séance
A.PECHEUX